Image not found or type unknown

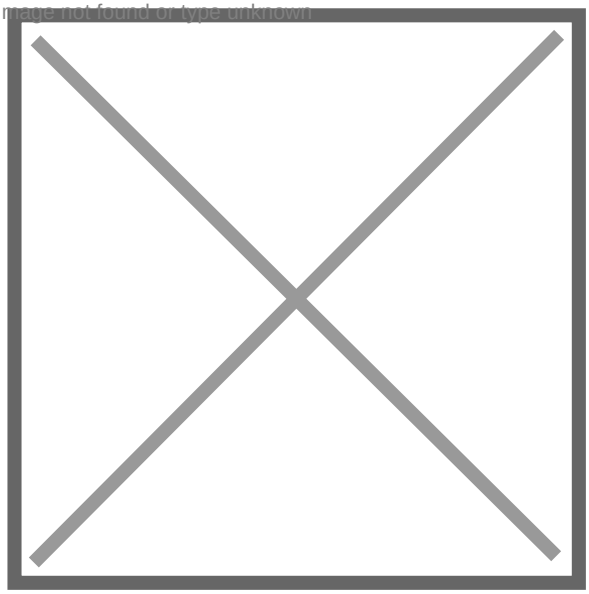

Accusée d'un délit de fuite que je n'ai pas commis

Par **maihan**, le **02/06/2008** à **22:22**

Bonjour,

On a porté plainte contre moi pour délit de fuite suite à un accrochage que je n'ai pas commis. La plainte dit que j'étais toute seule, me décrit physiquement, se "trompe" sur la couleur de ma voiture(c'est dit que ma voiture est blanche au lieu de grise).

Ce jour j'étais bien sur ce parking mais je n'ai commis aucun accrochage. J'étais en compagnie de mes deux parents, témoin de ma bonne foi. Lors de ma déposition, le policier n'a pas demandé à faire témoigner mes parents.

J'ai demandé une expertise mais celle-ci a été refusée par mon assurance et par le policier.
Le policier m'a répondu que j'aurais bien pu faire réparer ma voiture entre temps.
Et mon assurance m'a répondu que du moment où il y a plainte et témoin, l'expertise n'étais pas nécessaire.

Je trouve ça trop facile! Dans ce cas on peut accusé n'importe qui avec un faux témoignage.

Je suis jeune conductrice et j'ai bien peur de perdre mon permis suite aux retraits de points, et d'avoir un casier judiciaire. Je ne sais pas comment me défendre, la plainte m'a laissé bouche bée tellement il y a des détails!
Je n'ai pas accroché cette voiture et j'en suis sûre!

Que dois-je faire??

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés